

Migrations et Union européenne : vers une *nouvelle vision* des politiques migratoires

KENZA OCCANSEY et FRANÇOISE SIVIGNON

Phénomène complexe et multidimensionnel, le sujet de l'immigration ne peut se limiter à des questions utilitaristes (recours à l'immigration sur le marché du travail, impact sur les finances publiques...) ou sécuritaires. Pour assurer un débat sain, cet avis interroge les perceptions des citoyennes et citoyens européens, la solidarité européenne, les craintes et les richesses qui accompagnent les questions migratoires.

Les migrations désignent « tout mouvement de personnes quittant leur lieu de résidence habituelle, soit à l'intérieur d'un même pays, soit par-delà une frontière internationale ».

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) pose les bases nécessaires pour un débat apaisé, en repartant de faits, de cadres juridiques existants et de données objectives.

Il s'inscrit dans l'agenda politique du Pacte sur la migration et l'asile qui doit être finalisé avant les élections européennes de juin 2024. À travers 20 préconisations, l'avis questionne la capacité du Pacte à répondre aux enjeux actuels et à venir, et propose d'en compléter certains aspects pour aboutir à un modèle ambitieux de la politique migratoire européenne.

0,6 %

le taux d'immigration à caractère permanent au sein de l'UE ce qui représente 2,5 millions d'entrées pour 447 millions d'européens.

Source : OCDE 2021

L'immigration n'est pas un phénomène de masse au sein de l'Union européenne.

Il est nécessaire de rappeler et de sensibiliser à la réalité des migrations.

Le Pacte sur la migration et l'asile est l'occasion d'engager ce travail de fond.

LES RAPPORTEURS

Kenza Occansey

kenza.occansey@lecese.fr

01 44 43 64 41

Directeur de cabinet du Président de l'Université Sorbonne Nouvelle et ancien Secrétaire Général de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) qu'il représente au CESE. Il siège au sein des Commissions permanentes Affaires européennes et internationales et Éducation, culture et communication, et des commissions temporaires « Participation démocratique » et « Cannabis » du CESE.

Françoise Sivignon

francoise.sivignon@lecese.fr

01 44 43 64 04

Médecin Radiologue et vice-présidente de Reporters Sans Frontières (RSF), Françoise Sivignon est également Membre du Conseil d'Administration et ancienne Présidente de Médecins du Monde. Elle siège au sein de la Commission permanente Affaires européennes et internationales.

1 UN DISPOSITIF AMBITIEUX A LA HAUTEUR DES ENJEUX POUR UNE IMMIGRATION LÉGALE ET SÛRE

- Simplifier et harmoniser du cadre législatif européen et les dispositions existantes dans l'ensemble des directives, pour faciliter une immigration légale liée au travail.
- Créer des mécanismes de concertation pour déterminer de façon démocratique et transparente les besoins en matière d'immigration liée au travail. Sur le modèle de ceux mis en place en Allemagne (enquête nationale) et en Espagne (concertation tripartite), l'Union européenne doit inciter ses États membres à construire des espaces de dialogue et de concertation.

2 AMÉLIORER LA GESTION DES FRONTIÈRES EXTÉRIEURES DE L'UE

- Rendre obligatoire et contraignant le système solidaire de relocalisation
- Renforcer la redevabilité démocratique de Frontex, l'Agence européenne de garde-frontière et de garde-côtes, grâce aux contrôles du Parlement européen, notamment sur les droits fondamentaux.
- Augmenter les moyens alloués par les États membres à Frontex, en termes de navires, d'équipements et de personnel aux activités de recherche et de sauvetage.

3 ASSURER LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES MIGRANTES

- Sanctuariser l'espace humanitaire nécessaire à l'action des organisations internationales et des ONG portant assistance et secours aux personnes migrantes grâce à un cadre européen.
- Reconnaître le rôle indispensable de l'ensemble des acteurs de la société civile organisée, trop souvent écartés du débat. De sa mise en œuvre, son amélioration à son évaluation, la société civile doit être associée au Pacte sur la migration et l'asile.
- Organiser une conférence citoyenne européenne sur la question des migrations pour interroger la place de la société civile et renforcer la démocratie participative au niveau européen sur les questions migratoires.

4 RENFORCER LES POLITIQUES D'INTÉGRATION

- Elaborer un socle européen en faveur de l'intégration des personnes migrantes, en complément du socle européen des droits sociaux pour harmoniser les politiques d'intégration et aboutir à des initiatives politiques concrètes.
- L'ensemble des États membres de l'Union européenne devrait ratifier la convention 143 de l'Organisation internationale du travail, relative aux travailleurs et travailleuses migrants, afin de renforcer le respect des droits fondamentaux